

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS D'HYDRO-QUÉBEC
AUX EXPERTS COMMUNS DE
FCEI / AIPVFQ, RNCREQ, ROÉÉ, UC ET UMQ**

Question 1 :

Référence : Rapport de MM. Philippe Dunsky, Eric Belliveau et John Plunkett (ci-après experts communs), « *Getting Results: Review of Hydro-Québec's Proposed 2005-2010 Energy Efficiency Plan* », page 8 de 153.

Préambule :

« Contrary to last year's mandate, the primary objective of this report is not to quantify the savings potential from new opportunities, nor to estimate their costs and benefits. »

Question :

Veillez confirmer que les experts communs n'ont pas évalué les coûts, les bénéfices dont les économies d'énergie et les impacts tarifaires de leurs recommandations ?

Question 2 :

Référence : Rapport des experts communs, « *Getting Results: Review of Hydro-Québec's Proposed 2005-2010 Energy Efficiency Plan* », page i de l'introduction, pages 18 et 19 de 153.

Préambule :

« Table 4 provides the results of a recent energy efficiency program evaluation done by RLW Analytics for the Long Island Power Authority. RLW asked groups of market actors to rate a list of market barriers in order of importance. »

Question 2.1 :

Quelle est la marge d'erreur statistique de chacun des sondages présentés au tableau 4 de la page 19 ?

Question 2.2 :

Est-ce que les résultats des sondages du tableau 4 de la page 19 sont transposables dans d'autres régions ou d'autres États ?

Quelle est la marge d'erreur de cette transposition, le cas échéant ?

Question 2.3 :

Veillez déposer des études similaires à celles résumées pour le *Long Island Power Authority* au tableau 4 de la page 19 du présent mémoire, réalisées pour les autres entreprises au Vermont, au Massachusetts, au New Jersey ou au Maryland, tel que présenté à la page i du rapport des experts communs.

Question 3 :

Référence : Rapport des experts communs, « *Getting Results: Review of Hydro-Québec's Proposed 2005-2010 Energy Efficiency Plan* », note de bas de page 7, page 24 de 153.

Préambule :

« For example, assuming Hydro-Québec's 250,000 questionnaire target is reached, we estimate that achieving the same level of participation through home visits would require roughly 1,000 full-time-equivalent dedicated staff. »

Question :

Veillez détailler le calcul qui mène à cette estimation de 1 000 employés dédiés à temps plein.

Question 4 :

Référence : Rapport des experts communs, « *Getting Results: Review of Hydro-Québec's Proposed 2005-2010 Energy Efficiency Plan* », pages 34, 35 et 44 de 153.

Préambule :

Vous faites référence à quatre programmes « *Energy Star for Homes* », soit ceux offerts au New Jersey, au Texas, au Vermont et en Arizona.

Question :

Veillez préciser les éléments suivants avec référence à l'appui :

- a) le nom de l'entreprise responsable de ce programme ;
- b) leur nombre de clients résidentiels ;
- c) la consommation annuelle électrique moyenne par client de leurs clients ;
- d) la principale source de chauffage des locaux utilisée par ces clients ;
- e) la part relative du chauffage des locaux sur la consommation annuelle du client résidentiel moyen de chacune de ces entreprises ;
- f) l'évolution du prix de la principale source d'énergie utilisée pour le chauffage des locaux dans ces états pendant la durée de chacun de ces programmes ;
- g) le pourcentage de réduction de la consommation généré par l'adoption de cette nouvelle norme par rapport à la norme alors en vigueur dans ces marchés pour le chauffage des locaux (si applicable) ;
- h) le pourcentage de réduction de la consommation généré par l'adoption de cette nouvelle norme par rapport à la norme alors en vigueur dans ces marchés pour la climatisation ;
- i) le surcoût unitaire moyen de ces maisons par rapport aux autres du marché (en dollars et en pourcentage),
- j) le gain unitaire annuel moyen observé de ces maisons par rapport aux autres du marché (en pourcentage et en kWh ou kWh équivalents) ; et
- k) l'évolution du prix moyen de ces maisons *Energy Star* au début et à la fin de chacun de ces programmes.

Question 5 :

Référence : Rapport des experts communs, « *Getting Results: Review of Hydro-Québec's Proposed 2005-2010 Energy Efficiency Plan* », page 83 de 153.

Préambule :

Vous mentionnez que le « \$10/unit spiffs » du NEEA a doublé la part de marché des lave-linge *Energy Star* en trois ans, « *in conjunction with a full suite of other marketing strategies* » des quatre États qui le composent.

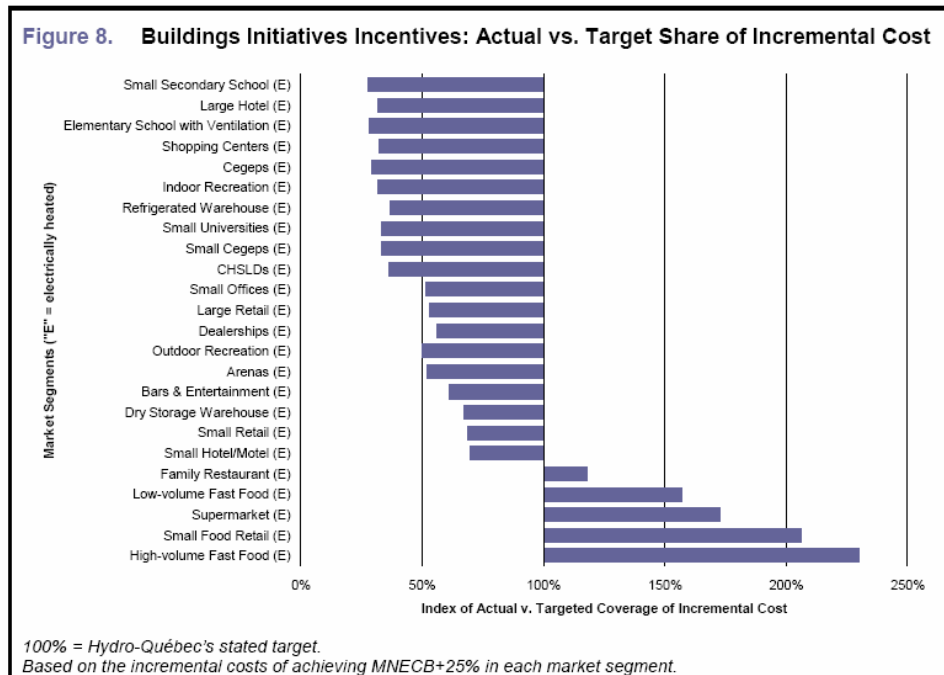
Question :

Veillez préciser la nature des efforts commerciaux de ces entreprises de service public sur les lave-linge pendant ces trois années, de même que le coût total de la conjonction de ces stratégies marketing ?

Question 6 :

Référence : Rapport des experts communs, « *Getting Results: Review of Hydro-Québec’s Proposed 2005-2010 Energy Efficiency Plan* », page 105 de 153, Figure 8.

Préambule :



Question :

Veillez fournir les éléments suivants :

- a) les sources des données utilisées
- b) le détail des calculs dans un chiffrier en format Excel.

Question 7 :

Référence 1 : Rapport des experts communs, « *Getting Results: Review of Hydro-Québec's Proposed 2005-2010 Energy Efficiency Plan* », page 111 de 153.

Référence 2 : R-3552-2004, HQD-5, Document 1, question 15.4

Préambule :

Les experts communs recommandent que l'aide financière pour le programme *Appui aux initiatives* pour les marchés CI soit basée sur le surcoût des travaux.

Et

Tel que mentionné dans la réponse du Distributeur à la question 15.4 dans HQD-5, Document 1 :

« [s]uite aux suggestions des participants au programme, le Distributeur a décidé d'utiliser la notion de coût total au lieu de surcoût puisqu'un grand nombre de participants ont de la difficulté à fournir de l'information de qualité portant sur le surcoût des mesures, ce qui n'est pas le cas pour le coût total des mesures. » (HQD-5, Document 1, question 15.4)

Question :

Veillez expliquer comment la recommandation des experts communs pourrait être implantée compte tenu des difficultés rencontrées par les clients pour fournir de l'information de qualité portant sur les surcoûts.

Question 8 :

Référence : Rapport des experts communs, « *Getting Results: Review of Hydro-Québec's Proposed 2005-2010 Energy Efficiency Plan* », page 132 de 153.

Préambule :

Les experts recommandent que l'aide financière pour le programme *Produits Mieux consommer – Energy Star – marché affaires* soit d'environ 75 % du surcoût.

Question 8.1 :

Veillez justifier le niveau d'aide financière pour ce programme.

Question 8.2 :

En déterminant ce niveau d'aide financière, est-ce que les experts ont tenu compte des impacts sur le programme *Appui aux initiatives – marchés CI* du Distributeur et le programme proposé par les experts pour les petits CI ? Si oui, de quelle façon ?

Question 9 :

Référence : Rapport des experts communs, « *Getting Results: Review of Hydro-Québec's Proposed 2005-2010 Energy Efficiency Plan* », pages 139 à 146 de 153.

Préambule :

« These criteria generate a pool of 15 comparable regions for benchmarking purposes: » (page 140 de 153)

Question :

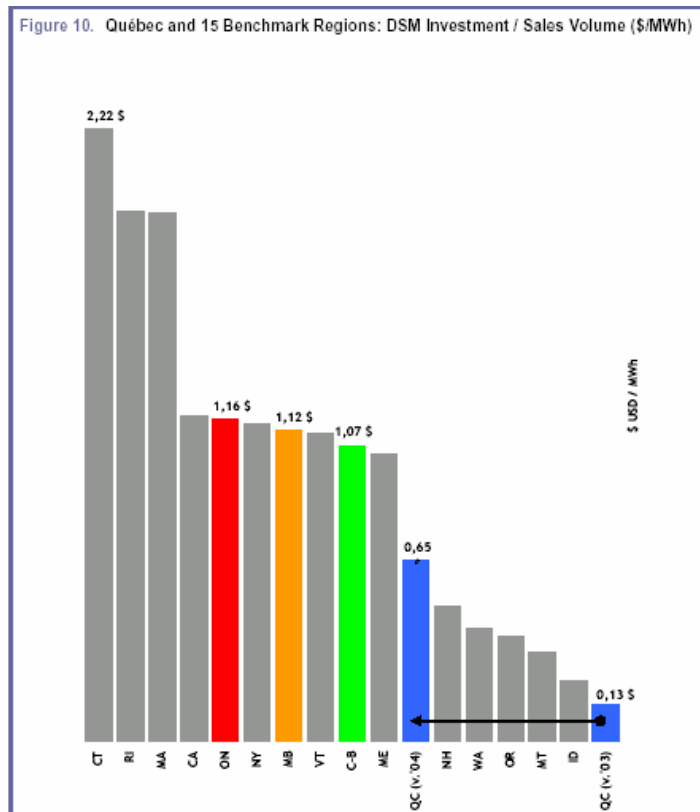
Veillez fournir, dans un tableau sous format Excel avec références à l'appui, les données suivantes concernant ces 14 autres entreprises dont il est fait état, pour les années de 2005 à 2008 inclusivement :

- a) les investissements en efficacité énergétique (en millions de dollars) par marché
- b) les économies d'énergie projetées (en GWh) par marché
- c) les revenus des ventes d'électricité (en millions de dollars) par marché
- d) le volume des ventes d'électricité (GWh) par marché, et
- e) le nombre de clients par marché

Question 10 :

Référence 1 : Rapport des experts communs, « *Getting Results: Review of Hydro-Québec's Proposed 2005-2010 Energy Efficiency Plan* », page 143 de 153, Figure 10.

Préambule :



Référence 2 : Rapport des experts communs, « *Getting Results: Review of Hydro-Québec's Proposed 2005-2010 Energy Efficiency Plan* », page 145 de 153.

Préambule :

«One example of “moving goalposts” is Manitoba Hydro. Its 2003 Power Smart plan represented considerable investment – double its previous plan – and resulted in a measured effort 5 times greater than Hydro-Québec’s 2003 plan (5¢/MWh investment over sales as compared to Hydro-Québec’s 1¢/MWh). » (nos soulignés)

Référence 3 : Rapport des experts communs, « *Getting Results: Review of Hydro-Québec's Proposed 2005-2010 Energy Efficiency Plan* », page 146 de 153.

Préambule :

«Recommendation : Establish as a formal goal that Hydro-Québec’s energy efficiency efforts rank among the top 5 of its 15 closest peers within 3 years. »

Question 10.1 :

Veillez concilier les données citées de la référence 2 avec celles présentées dans la Figure 10 (référence 1).

Question 10.2 :

Veillez confirmer que votre recommandation que les efforts d'Hydro-Québec Distribution en matière d'économies d'énergie soient parmi les cinq premiers se réfère aux dépenses d'investissement par MWh reproduites à la Figure 10.

Question 10.3 :

Est-ce que les dépenses d'investissement des cinq entreprises les plus performantes sont approuvées par un organisme de

réglementation ? Si oui, est-ce que les impacts tarifaires reliés à ces dépenses d'investissement ont été pris en considération ?

Question 11 :

Référence : Rapport des experts communs, « *Getting Results: Review of Hydro-Québec's Proposed 2005-2010 Energy Efficiency Plan* ».

Question :

Veillez fournir la référence électronique ou déposer les documents suivants cités en référence :

- a) l'étude de J. Plunkett et P. Chernick, « *From Here to Efficiency: Making Efficient Markets.* », pour *Pennsylvania Energy Office*, Harrisburg, PA, 1993, citée dans la note de bas de page 4, page 16 de 153 ;
- b) le rapport d'évaluation préparé par *RLW Analytics* pour *Long Island Power Authority*, cité à la page 18 de 153 ;
- c) tous les volumes de l'étude *Quantum Consulting, National Energy Efficiency Best Practices Study*, cités notamment dans les notes de bas de page 8 (page 24), 9 (page 26), 15 (page 28), 30 (page 39) et 45 (page 53) ;
- d) les rapports de *Oncor Electric* (2003 et 2004), les informations provenant de *Public Utilities Commission of Texas, TXU Electric Delivery Co., the Electric Utility Marketing Managers of Texas Organization*, cités dans la note de bas de page 25, page 35 de 153 ;
- e) la présentation de *Megdal & Associates and Opinion Dynamics Corp.*, « *Evaluation of the Massachusetts Energy Star Residential Lighting Program – Market Progress as of 2003* », Presentation slides, 2004, citée dans la note de bas de page 65, page 73 de 153 ;
- f) le document de *Ecos Consulting, 80 Plus Program Utility Prospectus*, November 2004, cité dans la note de bas de page 82, page 87 de 153 ;
- g) le document de *UNIES, Residential Ground Source Heat Pumps on Urban Lots – Performance and Cost Effectiveness*,

October 2003, cité dans la note de bas de page 91, page 95 de 153 ;

- h) le rapport de Greg Kats, L. Alevantis, A. Berman, E. Mills, J. Perlman, *The Costs and Financial Benefits of Green Buildings – A Report to California’s Sustainable Building Task Force*, October 2003, cité dans la note de bas de page 109, page 117 de 153 ;
- i) la présentation de Steve McCarty, “*Demand-Side Portfolio Management*”, Presentation to the Midwest Energy Efficiency Alliance Conference, September 27, 2004, citée dans la note de bas de page 111, page 119 de 153 ; et
- j) le rapport d’évaluation de *RLW Analytics* sur le programme *LIPA New Construction program*, cité dans la note de bas de page 121, page 133 de 153.

Question 12 :

Référence : Mémoire de l’Union des consommateurs, p. 4 de 13

Préambule :

« Plus d’une décennie après sa première implication dans des programmes de ce genre, le Distributeur affirme ne pas disposer des études sérieuses, ni internes ni externes, nécessaires à la compréhension de ces barrières et plus particulièrement de la barrière financière, celle qui pèse le plus lourd dans les choix des consommateurs. »

et

« Les experts Dunsky, Belliveau et Plunkett (ci-après les experts) soulignent d’ailleurs dans leur rapport que tout programme d’économie d’énergie doit être basé sur une connaissance approfondie des barrières à l’efficacité énergétique. »

Question :

Veillez déposer tous les rapports internes et externes spécifiques au marché du Québec que les experts communs ont utilisés dans le cadre de la rédaction de leur rapport et qui ont

servi de base à leurs recommandations (notamment sur le niveau optimal d'aide financière accordée par programme) et propositions de nouveaux programmes.

Question 13 :

Référence : Rapport de M. Louis Bolullo, « *Plan global en Efficacité Énergétique 2005-2010. budget 2005* »

Préambule :

« Il nous apparaît également important, qu'à l'instar des pratiques implantées par les gouvernements de la grande majorité des états voisins, le Gouvernement du Québec décrète, pour les programmes d'économie d'énergie, des crédits de taxes, en vue de stimuler encore plus l'adhésion des citoyens. » (page 9 de 10)

Question 13.1 :

Est-ce que les clients des États (ou des régions) où l'on retrouve les meilleures pratiques, bénéficient d'une aide financière autre que les subventions offertes par les entreprises (distributeurs ou autres), tel que des crédits de taxes des gouvernements ?

Question 13.2 :

Si oui, veuillez fournir la liste de ces États (ou des régions) et des taux de crédits qui ont été consentis pour des programmes d'économie d'énergie, de même que leur période d'application. Veuillez spécifier la nature ou la forme de ces crédits de taxes.